

LIÈGE: 129 jeunes signent un CDI chez TNT-FedEx!

Bonne nouvelle pour l'emploi des jeunes en région liégeoise! Grâce à la détermination de la délégation syndicale, en 2017, 129 travailleurs de moins de 35 ans, jusque-là employés en qualité d'intérimaires, ont signé un contrat à durée indéterminée chez TNT-FedEx.

Principal opérateur de la logistique de Liège Airport, le centre de tri TNT-FedEx constitue un pôle phare de l'activité économique de la région liégeoise. Une des priorités de l'équipe CSC au sein de l'entreprise, qui occupe quelque 1650 travailleurs, est la préservation et le développement de l'emploi sur le site aéroportuaire de Liège-Bierset.

Durant toute l'année 2017, TNT-FedEx a employé, chaque semaine, entre 200 et 275 travailleurs intérimaires. «À plusieurs reprises, la délégation syndicale est intervenue pour réclamer des contrats fixes qui offrent des garanties à long terme pour les travailleurs», explique l'équipe CSC Transcom. «Pour nous, c'est un cheval de bataille. Une convention collective interne prévoit qu'après 2 ans d'intérim sans interruption au sein de l'entreprise, le travailleur doit automatiquement signer un contrat à durée indéterminée (CDI). Mais il a tout de même fallu batailler. Nous avons dû présenter tout un argumentaire à la direction américaine».

Et cet argumentaire l'a convain-

cue de s'attacher les services des travailleurs de manière pérenne? «Oui, tout à fait, confirme la délégation CSC. En juin, la direction US a accepté de transformer 85 contrats d'intérim en contrats à durée indéterminée (CDI). Parmi les 85 personnes qui ont signé un CDI à ce moment-là, il y avait 57 jeunes de moins de 35 ans. Mais nous avons poursuivi notre travail de négociation et, en décembre, nous avons été informés que la direction validait la transformation de 115 contrats d'intérim supplémentaires en CDI. Début janvier 2018, les 115 personnes concernées, dont 72 jeunes de moins de 35 ans, ont effectivement signé leur contrat! Il est clair que la délégation syndicale a joué un rôle essentiel dans ces engagements.»

Un équilibre entre les missions de l'entreprise et le bien-être du travailleur

Sur les 200 travailleurs qui, en 2017, ont signé un CDI chez TNT-FedEx, 129 ont donc moins de 35 ans. En moyenne, ils étaient employés comme intérimaires, sans discontinuité, depuis

1 an et demi. Beaucoup n'ont pas de qualification particulière : ils sont formés directement dans l'entreprise.

La signature de ces 200 CDI chez TNT-FedEx montre qu'il est possible, par la négociation, de trouver un équilibre entre les missions de l'entreprise et le bien-être du travailleur.

«Elle tend à montrer aussi que FedEx compte bien poursuivre et développer son implantation à Liège pour une longue durée. Depuis l'arrivée du géant américain à l'aéroport de Bierset, nous sommes vigilants. La signature de ces 200 CDI est assez encourageante», insiste Michel Gretzer, permanent CSC Transcom.

Travail de longue haleine

La CSC rappelle que le travail intérimaire, malgré des balises légales solides, reste précaire. Il offre peu de sécurité et beaucoup d'inconvénients!

Voilà pourquoi la CSC se bat dans tous les organes de concertation pour des emplois et des contrats de qualité. Et les signatures de CDI chez TNT-FedEx démontrent que le combat syndical est payant.

ISABELLE DEBROUX
RESPONSABLE COMMUNICATION
CSC LIÈGE

